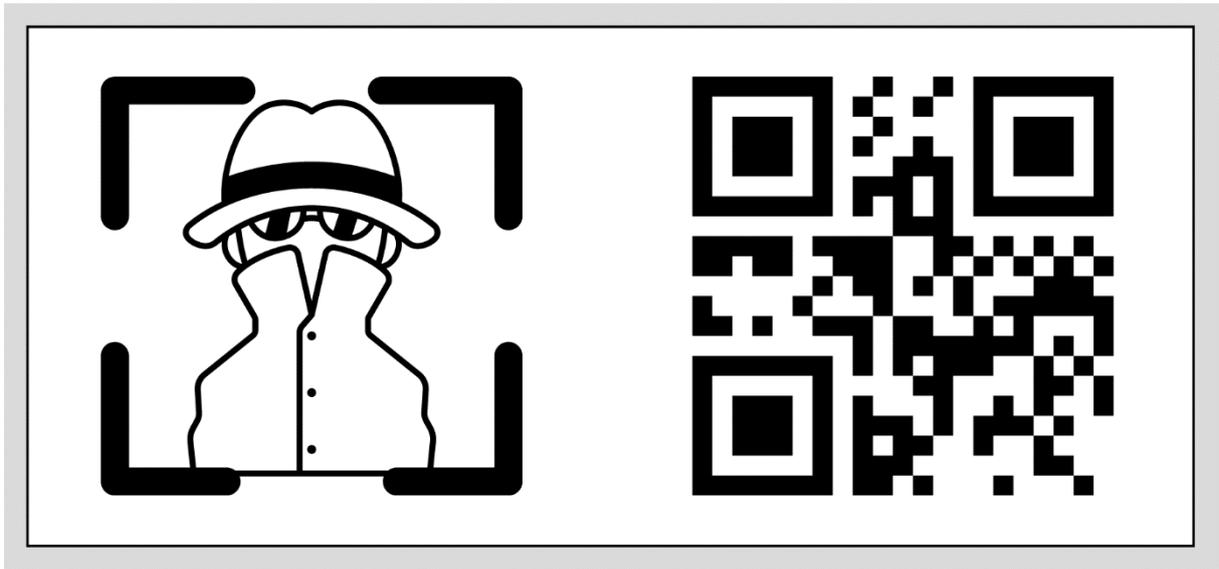


Table des matières

1. J'identifie les données nécessaires à mon projet.....	2
Quelles sont les données disponibles ?	2
Quelles sont les sources de données disponibles ?	2
Vous avez besoin d'exemples concrets ?	2
Les notes de l'inspecteur Freelock :	3
2. J'estime le coût des services dont j'ai besoin.....	4
La grille tarifaire à des fins de recherche et d'étude	4
Un simulateur en ligne	4
Les notes de l'inspecteur Freelock :	5
3. Je consulte le calendrier du Comité du Secret Statistique.	5
Les notes de l'inspecteur Freelock :	6
Procédure d'habilitation – Un compte à rebours : exemple	6

1. J'identifie les données nécessaires à mon projet.



Quelles sont les données disponibles ?

Le CASD héberge essentiellement des [jeux de données administratives ou de la statistique publique](#).

Vous pourrez visualiser les descriptifs des données, des conseils d'utilisation et les millésimes disponibles.

Ces informations sont précieuses pour anticiper vos traitements, envisager des appariements audacieux ...

Quelles sont les sources de données disponibles ?

Près de 400 [sources sont mises à disposition de façon sécurisée](#).

Vous avez besoin d'exemples concrets ?

Vous avez besoin de voir des travaux intégrant des données issues du CASD ?

Au-delà du secret statistique : Comment accéder à des données confidentielles issues de la statistique publique ? – 29/03/2023

- Un exemple de projet développé avec les données issues du CASD ?

L'ensemble des projets se trouve ici : "[Projets développés sur le CASD](#)". Vous trouverez les informations sur les membres, les publications associées et les données mises à disposition via le CASD.

- Un exemple de publication intégrant des données issues du CASD ?

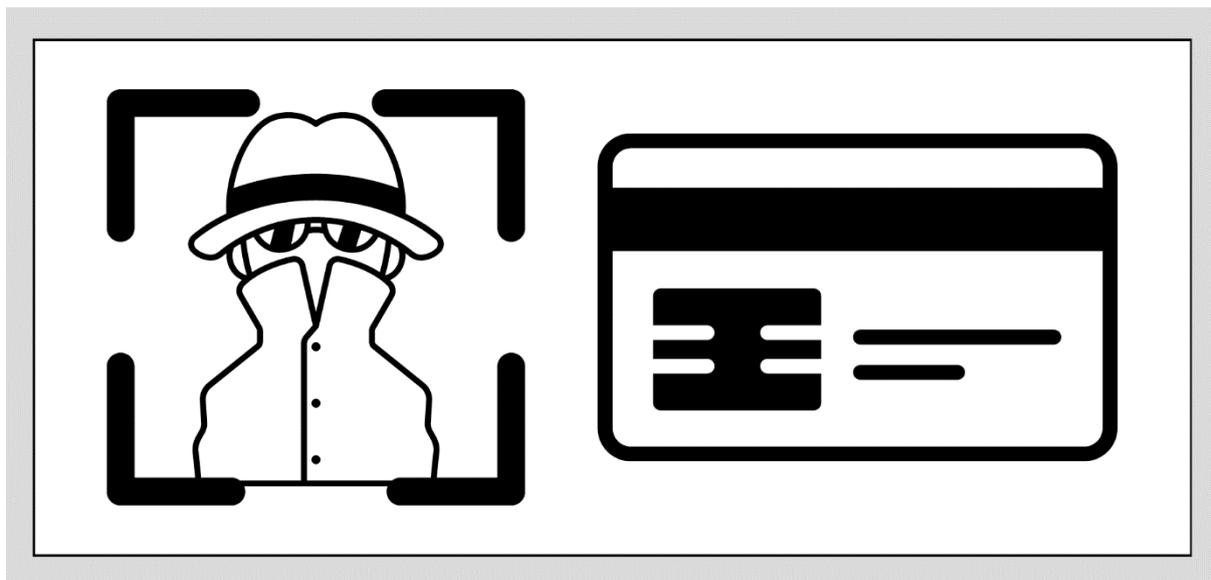
L'ensemble des publications se trouve ici "[Toutes les publications depuis 2010](#)".

Vous trouverez le texte intégral, le nom du projet et les données mises à disposition via le CASD.

Les notes de l'inspecteur Freelock :

- L'habilitation à l'accès à des sources est délivrée soit par le Comité du Secret Statistique soit directement par le producteur des données. Les procédures pour accéder aux données sont distinctes mais toutes les données se retrouveront sur votre environnement de travail (SD-Box).
- Soyez attentifs au descriptif des sources : projets utilisant cette source, publications, autres sources dans le même thème, etc.
- Téléchargez et regardez attentivement la liste des variables et des modalités de la base souhaitée.

2. J'estime le coût des services dont j'ai besoin.



- Seul le service de mise à disposition de l'accès aux données est payant.

La grille tarifaire à des fins de recherche et d'étude

(<https://www.casd.eu/tarifs-2/>) vous détaille les différents types de configuration que vous pouvez choisir.

Exemple tarifaire : pour un projet lancé au 01/01/2023 et porté par un seul doctorat pour une durée de 12 mois (délai minimum pour un nouveau projet) et nécessitant un environnement de travail en configuration 1 (soit 2 vCPU, 8 Go de mémoire et 200 Go de disque) : le montant facturé s'élèverait à 2 868 euros pour les 12 premiers mois d'abonnement.

- Pour vous aider à estimer le coût des services dont vous avez besoin :
Un simulateur en ligne (<https://www.casd.eu/estimation-de-cout/>) est à votre disposition.

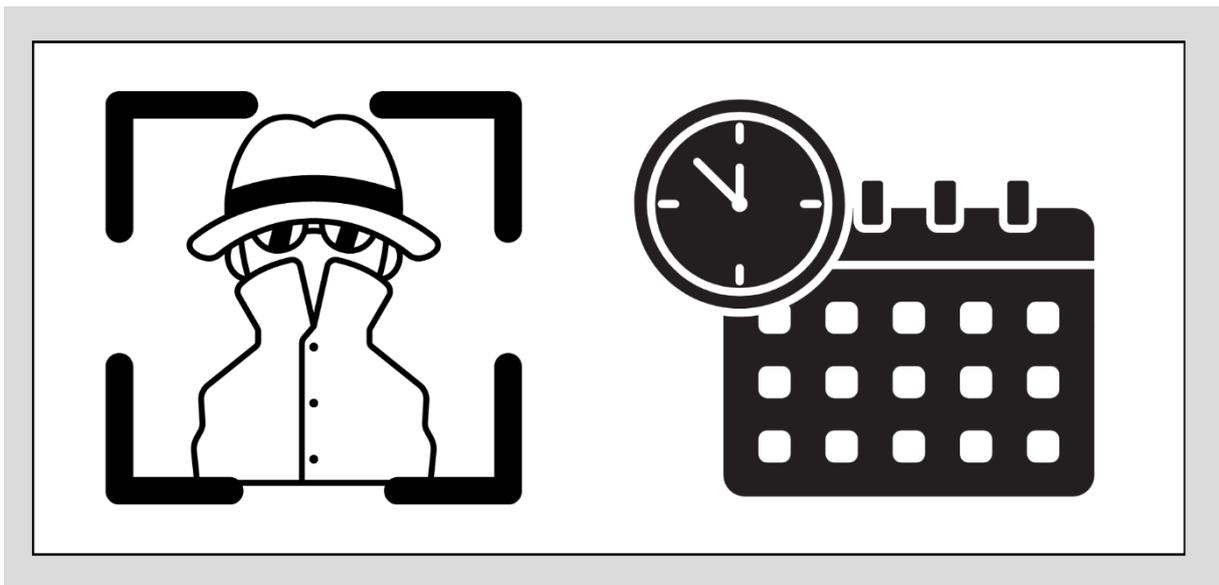
Au-delà du secret statistique : Comment accéder à des données confidentielles issues de la statistique publique ? – 29/03/2023

Pour faire diminuer les coûts, il est possible de renoncer à l'utilisation de la licence Microsoft Office par exemple.

Les notes de l'inspecteur Freelock :

- Bénéficiez de réductions en tant qu'étudiant, doctorant ou post-doctorant.
- Modulez la grille tarifaire en fonction du nombre d'utilisateurs, de la durée d'abonnement et de la configuration souhaitée.

3. Je consulte le calendrier du Comité du Secret Statistique.



Avant de soumettre votre demande au secrétariat du CSS via le portail dédié, il vous faudra avoir obtenu l'accord préalable des services producteurs concernés au moins 2 semaines avant la date limite.

Attention aux périodes de vacances !

Au-delà du secret statistique : Comment accéder à des données confidentielles issues de la statistique publique ? – 29/03/2023

Soyez vigilant, il y a 2 dates à retenir :

- 1 date limite pour contacter les producteurs de données,
- 1 date limite pour soumettre votre dossier au secrétariat du comité.

Pour connaître les dates, consultez [le calendrier du comité](#).

Anticipez votre demande pour pouvoir la soumettre à temps au comité du secret statistique (CSS). Soyez vigilant sur les dates limites et **prévoyez un délai de 5 mois pour accéder aux données que vous souhaitez**.

Compte-tenu des délais, nous vous conseillons de faire votre demande dès le début de votre thèse par exemple.

Les notes de l'inspecteur Freelock :

- Soyez vigilant sur les dates limites : l'une pour contacter les producteurs de données, l'autre pour soumettre votre dossier au Comité du Secret Statistique.

Procédure d'habilitation – Un compte à rebours : exemple

2 janvier 2023 : Vous découvrez la liste des sources utilisées sur le CASD.

15 février 2023 : Date limite pour contacter les producteurs de données.

28 février 2023 : Date limite de soumission de votre dossier au Comité du secret statistique.

1 mars 2023 - 31 mai 2023 : Démarches RGPD si nécessaire.

1 juin 2023 : Vous accédez aux données souhaitées avec la SD-Box.

Au-delà du secret statistique : Comment accéder à des données confidentielles issues de la statistique publique ? – 29/03/2023